

CERTIFICAT DE PIQUETAGE

A la demande de Monsieur Maurice Martineau, arpenteur-géomètre, Chef, Titres de propriétés et levés topographiques, Division des biens immobiliers, de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, je, soussigné, Gaston Lemay, arpenteur-géomètre, certifie avoir procédé, les 21 et 22 juillet 1994, au piquetage de la propriété de la Société Radio Canada, située à Montréal, partiellement dans le cadastre de la Cité de Montréal (Quartier Saint-Jacques) et partiellement dans le cadastre de la Cité de Montréal (Quartier Sainte-Marie), comprise à l'intérieur du quadrilatère formé par la rue Wolfe, le boulevard René-Lévesque (Est) et les avenues Papineau et Viger.

Des repères d'arpentage ont été plantés à chaque point d'angle de ladite propriété et plusieurs autres ont été posés en position intermédiaire entre les points d'angle, tel que montré sur le plan numéro MM-94-7985 de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, préparé par le soussigné, le 19 août 1994, sous le numéro 2416 de ses minutes, faisant partie intégrante du présent certificat de piquetage.

Titres de propriété

Cette propriété de la Société de Radio Canada a été acquise en plus grande étendue de la ville de Montréal, en vertu d'un acte de cession inscrit au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, sous le numéro 1792785, le 27 novembre 1967. La description de l'immeuble alors acquis, mentionnée dans ledit acte de cession réfère au plan numéro M-66 Sainte-Marie, de la ville de Montréal, préparé le 5 février 1964.

Suite à la cession par la Société Radio Canada à la ville de Montréal, inscrite au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, le 22 septembre 1978, sous le numéro 2913785, la propriété de ladite Société a été réduite au périmètre illustré au plan ci-joint. La description de la parcelle de terrain ainsi cédée à la ville de Montréal a été préparée à partir du plan numéro A-76 Saint-Jacques, de la ville de Montréal, dressé par Denis Sarrazin, arpenteur-géomètre, le 3 septembre 1976.

Etablissement des limites

Le périmètre de la propriété de la Société Radio Canada a été établi à partir des données techniques

fournies par la firme Gendron et Lefebvre, arpenteur-géomètres, relatives à leur plan de localisation de ladite propriété de la Société Radio Canada, dressé par Gilles Legault, arpenteur-géomètre, le 2 novembre 1970, sous le numéro 7-9064-1.

La position de ce périmètre ainsi établie a été comparée avec celle des lignes de rues de la ville de Montréal, et les mesures et la superficie de l'emplacement obtenues ont été comparées avec celles desdits plans de la ville de Montréal de même qu'avec celles dudit plan de la firme Gendron et Lefebvre, arpenteurs-géomètres.

#### Analyse comparative

Les données techniques de la firme Gendron et Lefebvre, arpenteur-géomètres, coïncident, à peu de chose près, avec celles des lignes de rues de la ville de Montréal, à l'exception de celles relatives à l'établissement de la limite Sud-Est du boulevard René-Lévesque (Est).

En effet, au point "A", la ligne de rue de la ville de Montréal se situe à six centièmes de mètre (0,06 m) au Sud-Est du point adopté; au point "B", elle se situe à un mètre (1,00 m) au Sud-Est du point

adopté; au point "C", elle se situe à quatre-vingt-cinq centièmes de mètre (0,85 m) au Sud-Est du point adopté; et au point "D", elle se situe à cinquante-huit centièmes de mètre (0,58 m) au Nord-Ouest du point adopté.

La position de la limite Sud-Est du boulevard René-Lévesque (Est) établie suivant les informations techniques de Gendron et Lefebvre, arpenteurs-géomètres, a été retenue parce qu'elle coïncidait davantage avec les plans de cession que celle établie selon les lignes de rues de la ville de Montréal.

En effet, au niveau de l'avenue Papineau et de la rue Wolfe, entre l'avenue Viger et le boulevard René-Lévesque (Est), il existe un écart de mesure de seulement trois centimètres (3 cm) par rapport aux actes de cession; et au niveau du point "B", il existe un écart de dix centimètres (10 cm) alors qu'avec la ligne de rue de la ville de Montréal, il y aurait un manque de un mètre et dix-neuf centièmes (1,19 m). De plus, au niveau de la ligne séparative des cadastres de la Cité de Montréal (Quartier Sainte-Marie) et (Quartier Saint-Jacques), située près du point "C", il y a un écart de mesure de seulement dix centimètres (10 cm) par rapport aux actes de cession.

Le périmètre de la propriété ayant été fixé tel que ci-haut mentionné, les mesures comparatives le long de chacune des limites du périmètre sont telles qu'indiquées au tableau qui suit

MESURES COMPARATIVES DES LIMITES  
DU PERIMETRE DE LA PROPRIETE DE  
LA SOCIETE RADIO CANADA

Limites	Mesures (m) obtenues	Mesures (m) Gendron & Lefebvre	Mesures (m) plans ville de Montréal
A-B	112,51	112,51	112,52
B-C	48,42	48,47	48,43
C-D	409,44	409,38	410,21
D-E	4,94	4,94	4,94
E-F	2,87	2,87	2,87
F-G	8,38	8,38	8,38
G-H	128,89	128,83	128,92
H-I	324,50	324,50	323,96
I-J	251,34	251,34	251,26
J-A	198,96	198,96	198,93

La superficie totale obtenue de l'emplacement est de quatre-vingt-dix-sept mille six cent dix-sept mètres carrés (97 617 m<sup>2</sup>) alors que suivant les plans de la ville de Montréal qui accompagnaient les actes de cession, elle serait de quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-seize mètres carrés et trois dixièmes (97 576,3 m<sup>2</sup>).

Empiétements constatés

Par rapport au périmètre de la propriété défini tel que plus haut mentionné, il est à noter les empiétements suivants:

- une partie du trottoir du boulevard René-Lévesque (Est) empiéterait sur la partie Nord-Ouest de la propriété de la Société Radio Canada, le long des limites A-B et B-C;
- la bordure de béton le long du stationnement situé sur la partie Sud-Ouest de ladite propriété, empiéterait partiellement dans l'avenue Viger;
- le stationnement asphalté situé sur la partie Sud-Est de ladite propriété empiéterait également en partie sur les avenues Papineau et Viger.

Il est également à noter que deux (2) abribus sont actuellement érigés le long du boulevard René-Lévesque (Est), sur la propriété de la Société Radio Canada.

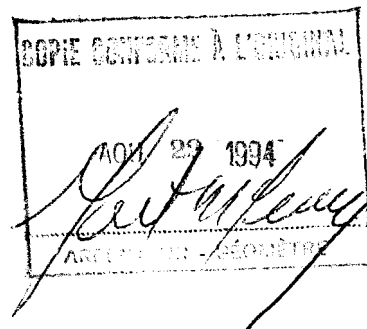
Recommandation

Le présent document devrait être soumis au service des arpentages de la ville de Montréal afin de régulariser les anomalies constatées concernant la limite Sud-Est du boulevard René-Lévesque (Est).

De plus, les empiétements ci-haut mentionnés devraient être régularisés.

Donné à Montréal, ce dix-neuvième jour du mois d'août, mil neuf cent quatre-vingt-quatorze, sous le numéro 2416 de mes minutes.

(signé) GASTON LEMAY  
GASTON LEMAY  
Arpenteur-Géomètre



GENDRON & LEFEBVRE= Les mesures indiquées après les mots GENDRON & LEFEBVRE correspondent à celles montrées au plan de Gendron et Lefebvre, préparé par Gilles Legault, a.-g., le 2 novembre 1970, sous le no. 7-9064-1.

Les mesures des droites D-E, E-F et F-G correspondent à celles du plan de cession de la Ville de Montréal no. M66 Sainte-Marie et à celles du plan de Gendron et Lefebvre, no. 7-9064-1.

**LÉGENDE:**

⊙ = tige de fer identifiée, posée  
(Gaston Lemay, a.-g.)

⊕ = marque gravée

○ = clou PK


⊙ = borne-fontaine

 = béton

△ = point géodésique

APPROUVE PAR / APPROVED BY  
*Maurice Martineau*  
ADMINISTRATEUR DE L'ARPENTAGE / SURVEY MANAGER  
MONTREAL, LE 23 août 1994

LEVÉ: LES 12 ET 13 JUILLET 1994  
PIQUETÉ: LES 21 ET 22 JUILLET 1994

		Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada	
<b>PROJET</b> <b>PROJECT</b> MONTRÉAL, 1400 BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE EST			
<b>SUJET</b> <b>SUBJECT</b> CERTIFICAT DE PIQUETAGE			
PROPRIÉTÉ DE / PROPERTY OF <b>SOCIÉTÉ RADIO-CANADA</b>		PRÉPARÉ PAR / PREPARED BY GASTON LEMAY minute <u>2416</u> <i>Gaston Lemay</i> ARPENTEUR-GÉOMÈTRE / QUÉBEC LAND SURVEYOR	
LOT (S) (VOIR PLAN)		MONTREAL, LE <u>19 AOÛT</u> 19 <u>94</u>	
CADASTRE OFFICIEL / OFFICIAL CADASTRE CITÉ DE MONTRÉAL (QUARTIERS SAINT-JACQUES ET SAINTE-MARIE)		COPIE CONFORME À L'ORIGINAL / TRUE COPY	
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE / REGISTRATION DIVISION MONTRÉAL		<i>Gaston Lemay</i> ARPENTEUR-GÉOMÈTRE / QUÉBEC LAND SURVEYOR	
ECHELLE / SCALE 1: 500	DESSINÉ PAR DRAWN BY P.T.	MONTREAL, LE <u>22 AOÛT 1994</u> 19 <u>94</u>	
	VÉRIFIÉ PAR CHECKED BY G.L.		
<b>PLAN NO</b>	M	M	- 9 4 - 7 9 8 5